

Proposition de projet

Octobre 2008

PAC DECHETS

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF DE
REDUCTION DES DECHETS DES ENTREPRISES



I. Etat des lieux

Les Alpes Maritimes sont actuellement confrontées à une problématique de plus en plus préoccupante en matière de production et de gestion des déchets sur son territoire.

Le tonnage des déchets ménagers et assimilés ne cesse d'augmenter malgré les efforts entrepris en terme de tri et de valorisation. Ce tonnage, estimé à 1.400.000 tonnes/an, est composé à plus de 40% de déchets produits par les entreprises.

De plus, le département souffre d'un déficit en terme de capacité de traitement, qui va être renforcé par la fermeture de la seule Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), en 2010.

Parmi les grandes orientations définies lors du Grenelle de l'Environnement, la réduction de la production de déchets est un objectif prioritaire.

Aider les entreprises à réduire à la source leur production de déchets est, par conséquent, une action essentielle pour atteindre cet objectif, en phase avec le plan départemental d'élimination des déchets des Alpes Maritimes.

II. Contexte

C'est pour faire face à cette augmentation croissante de production des déchets et à la problématique de traitement, que la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nice Côte d'Azur a décidé de mettre en œuvre un programme d'accompagnement collectif sur la réduction des déchets produits par les entreprises.

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement à l'environnement et à l'amélioration des performances des entreprises, la Direction Entreprises et Territoire propose d'aider les entreprises du département au travers d'un programme collectif sur 18 mois, dont l'objectif est de réduire à la source leurs déchets.

Ce programme permettra de concilier :

- le bénéfice économique résultant de la réduction des déchets produits, de l'amélioration du recyclage, et de l'optimisation des achats de matières et consommables ;
- le bénéfice environnemental en diminuant les ressources primaires consommées pour la production des biens, et en réduisant l'impact environnemental grâce à une meilleure gestion des déchets ;
- le bénéfice en terme d'image de l'entreprise qui valorise ainsi une politique volontariste et responsable, en interne auprès de ses salariés et en externe avec ses partenaires.

III. Présentation du « PAC Déchets »

1. Les objectifs

Le programme d'action de réduction des déchets à la source a pour objectifs principaux :

- de sensibiliser les dirigeants et employés aux enjeux d'une réduction à la source des déchets, notamment grâce à des outils d'éco-conception ;
- d'évaluer grâce à un audit au sein de l'entreprise les actions à mettre en œuvre pour améliorer la gestion des déchets ;
- d'identifier le potentiel d'économies et maîtriser le budget lié à la gestion des déchets ;
- de réduire la quantité de déchets produits par l'entreprise ;
- d'accompagner l'entreprise dans la mise en œuvre des préconisations et de chiffrer les gains obtenus ;
- de communiquer sur les résultats obtenus auprès de la presse et d'autres entreprises, en mettant en valeur des exemples particulièrement intéressants.

2. Les partenaires

Sous réserve de validation, les partenaires sollicités sont :

- Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur
- Le Conseil Général
- l'ADEME
- La DRIRE

Le Comité de pilotage sera constitué des partenaires de l'opération.

3. Les intervenants

La CCI met en œuvre le programme et en assure le suivi. Un ou plusieurs bureaux d'études spécialisés dans les problématiques liées aux déchets des entreprises interviendront aussi bien sur l'animation des séminaires collectifs que sur l'accompagnement individuel en entreprise. Ce ou ces Bureaux d'études seront sélectionnés par le comité de pilotage.

4. Les entreprises ciblées

Les entreprises ciblées devront correspondre aux définitions imposées par la Commission Européenne en matière de TPE, PME et PMI et pourront venir de domaines d'activités différents. Les critères de définition sont les suivants :

Effectif	Chiffre d'affaire	Bilan annuel
<250	≤ 50 millions d'euros	≤ 43 millions d'euros

Huit à quinze entreprises volontaires pourront participer à ce programme.

5. Le contenu du programme

Le programme alternera séminaires collectifs et accompagnement individuel sur une durée de 18 mois.

- Séminaires collectifs : échanges de bonnes pratiques, synergie du groupe, sensibilisation et résolution des problématiques communes.
- Accompagnement individualisé sur site : réalisation du diagnostic déchets, préconisations, accompagnement à la mise en œuvre des actions.

Les séminaires collectifs répartis en cinq demi-journées seront organisés et menés par la CCI en collaboration avec le bureau d'études, afin de former et sensibiliser les dirigeants et chargés de projet dans l'entreprise, et répondre à leurs interrogations. Six jours d'accompagnement individuel, au sein même de l'entreprise, seront également proposés aux participants et assurés par le(s) bureau(x) d'études. Ceux-ci auront pour mission d'effectuer un diagnostic déchets, de définir des préconisations, d'assurer un accompagnement personnalisé de chaque entreprise, et d'établir un bilan chiffré des actions mises en place.

6. Communication sur les résultats

Postérieurement au déroulement du programme, un dépliant sera élaboré visant à communiquer plus largement sur le retour d'expérience et les enseignements tirés de l'opération :

- Exemples significatifs de réduction des déchets produits ;
- Description des moyens mis en œuvre, notamment outils d'éco-conception ;
- Illustration de cas de bonnes pratiques et témoignages ;
- Chiffrage des résultats obtenus en termes de tonnage et de gains réalisées.

IV. Programme des Bureaux d'Etudes

Phases	Type/lieu	Objectif	Durée	Calendrier prévisionnel
Coordination	Réunions BE/partenaires	Mise en place du programme Harmonisation et cohérence des contenus Compatibilité des plannings	½ journée	Décembre 2008
Préparation des Séminaires	Bureau BE	Préparation du contenu pédagogique Choix des supports adaptés au public	1.5 journée	
Séminaire d'ouverture	Collectif	Présentation de la démarche Définition des enjeux Préparation au diagnostic sur site Apport de connaissances relatives aux thèmes retenus	½ journée	Janvier 2008
Diagnostic initial	Individuel sur site	Etat des lieux de la situation Diagnostic sur site Repérage des axes de progrès Choix des lignes d'orientation de l'accompagnement personnalisé	1 journée	1 ^{er} trimestre 2009
Restitution rapport de diagnostic	Individuel sur site	Restitution et explicitation des résultats et préconisations	½ journée	Avril 2009
Séminaires	Collectif	Apport de connaissances relatives aux thèmes retenus	3 x ½ journée	Répartition équilibrée sur l'année 2009
Accompagnement personnalisé	Individuel sur site	Suivi de gestion sur site Aide à la mise en place des préconisations Conseil et suivi Transmission des informations au BE chargé des séminaires collectifs	4 journées	Répartition équilibrée sur l'année 2009
Diagnostic final	Individuel sur site	Evaluation de l'avancée de mise en oeuvre des préconisations	½ journée	1 ^{er} trimestre 2010
Rédaction rapport de diagnostic	Bureau BE	Formalisation de l'évaluation	2 journées	
Séminaire de clôture	Collectif	Bilan des actions menées avec restitution du rapport d'évaluation Recueil d'impressions et perspectives	½ journée	Avril 2010

Durée totale :

18 mois

	BE intervenant sur sessions collectives
	BE intervenant sur accompagnements personnalisés : 8 jours dont 6 jours sur site
	Ensemble des bureaux d'études

V. Budget

Le budget prévisionnel présente les postes de dépenses du projet « PAC DECHETS » sur la base de 15 entreprises inscrites au programme.

Postes de dépenses	Nombre de jours / exemplaires	Prix unitaire HT	Coût € HT	Coût € TTC
1. Préparation BE	1,5	920	1 380,00	1 650,48
2. Suivi collectif BE				
Reunion d'ouverture dirigeants et chargé de projet + partenaires	0,5	920	460	550,16
Accompagnement collectif (formation)	1,5	920	1380	1650,48
Réunion de clôture dirigeants et chargé de projet	0,5	920	460	550,16
SOUS TOTAL	5		2 300,00	2 750,80
3. Interne BE				
Rédaction BE	2	920	27600	33009,6
Coordination BE/partenaires	0,5	920	460	550,16
SOUS TOTAL	2,5		28 060,00	33 559,76
4. Suivi individuel BE				
Diagnostic initial	1	920	13800	16504,8
Compte rendu diagnostic initial	0,5	920	6900	8252,4
Suivi individuel	4	920	55200	66019,2
Séminaires ouverture et clôture	1	920	920	1100,32
Séminaires intermédiaires	1,5	920	1380	1650,48
Diagnostic final	0,5	920	6900	8252,4
SOUS TOTAL	6		85 100,00	101 779,60
5. Conception, préparation et suivi terrain				
Chargée de mission Environnement	27	700		18900
Chargée de communication	3	700		2100
Assistante	10	340		3400
SOUS TOTAL	40		24 400,00	24 400,00
6. Supports de communication				
Affranchissements	1000	0,7	585,28	700
Plaquettes	1000		600	717,6
Affranchissements	1000	0,7	585,28	700
Dépliant	1000		600	717,6
SOUS TOTAL	1000		2 370,57	2 835,20
7. Logistique				
Coordination BE / partenaires	0,5	Salle 150 Collation 6,70	196,9	235,49
Séminaire ouverture	0,5	Forfait journée d'étude 40	1280	1530,88
Séminaires formation	1,5	Salle 150 Collation 6,70	546,6	653,73
Séminaire clôture	0,5	Forfait journée d'étude 40	1280	1530,88
SOUS TOTAL			3 303,50	3 950,99
TOTAL TTC			146 914	170 927